LE JOURNAL DES TRAVAILLEURS DE LA CSD

bpost
PB-PP | B-00000
BELGIE(N) - BELGIQUE

N°94 Janv. 2023

BONJOUR

SERVICE FINANCIER

Le compte est bon !

Bureau de dépôt : Liège X - N° agrément : P921 695 - CSD Liège Rue de la Boverie 379 4100 Seraing - Numéro 94 - Quadrimestriel 2023

Table des matières

EN COVER

1, 2, 3... le compte est bon ! Nous avons pu compter sur un trio de choc pour représenter les services qui constituent le département financier de la CSD (de gauche à droite) : Jacqueline pour la facturation, Barbara pour le contentieux et Ariane pour la comptabilité !

4-7

Comptabilité, contentieux, facturation... Si ces trois services ne sont peut-être pas les plus connus de la CSD, ils ont pourtant toute leur importance ! Pour en savoir plus, le Bonjour est parti à la rencontre de notre département financier.

8

La CSD figurait parmi les 27 finalistes des Trends Impact Awards, un concours qui récompense les entreprises dont le projet à un impact positif sur la société. Retour sur cette belle aventure qui aura permis de mettre un coup de projecteur sur nos métiers !

9

Parce qu'il y a toujours plus de bonnes idées dans plusieurs têtes que dans une seule, la CSD a décidé de mettre en place une boîte à idées. On vous dit tout sur son fonctionnement en page 9 !

10-11

En octobre, le service repas était en sous-effectif. Afin d'assurer les livraisons à domicile, plusieurs collègues sont venus à la rescousse et n'ont pas hésité à prendre la route. Un bel élan de solidarité qui n'est pas sans rappeler les valeurs de la CSD...

12-13

Nous vous invitons à marcher dans les pas de Sabrina, une aide familiale qui rencontre un joli succès avec sa page Facebook sur laquelle elle partage sa passion pour la randonnée.

14

La hausse du prix de l'énergie met en difficulté de nombreuses familles. Afin de vous aider, nous partageons avec vous quelques trucs et astuces pour moins consommer.

15

Si, malgré vos efforts, vous n'arrivez pas à joindre les deux bouts, sachez que Solidaris propose à notre personnel un service de guidance afin d'aider les personnes en difficulté.

16-17

Bernadette vous emmène cette fois-ci sur un terrain que beaucoup connaissent bien : les réseaux sociaux ! Un article à liker, partager et commenter.

Bonjour est le journal interne (quadrimestriel) de la CSD Liège.
Editeur responsable : CSD Liège, rue de la Boverie, 379 - 4100 Seraing.
Comité de rédaction : Vanille Bailly, Maxime Bastin, Anne-Françoise Belot, Anaïs Frérard, Sophie Germis, Aude Giovanelli, Bernadette Lambrecht, Chloé Parisis, Pauline Pirard, Morane Terlier et Romain Thirion.
Participation : Kathelyne Vande Kerckhove
Coordination : Service Communication (CSD).

Impression : AZ Print.
Graphisme : Chloé Parisis.
Photos : Maxime Bastin, Sophie Germis, Aude Giovanelli, Chloé Parisis, Pauline Pirard, Shutterstock, Facebook.
Illustrations : Chloé Parisis, Andi Asmara (Freepik), Vectorjuice (Freepik)
CSD Liège CSD Liège

Notre magazine sera désormais imprimé sur un papier de label FSC.
FSC facilite l'élaboration de normes, assure le suivi des opérations certifiées et protège la marque FSC afin que les consommateurs puissent choisir des produits qui proviennent de forêts bien gérées.

18

Le SIPPT vous présente les changements dans le trajet de réintégration en cas de maladie longue durée.

19

La rédaction a fait un petit tour d'horizon des événements auxquels la CSD était présente.

20

Durant les congés scolaires, la CSD propose désormais une garderie pour permettre aux collègues d'aller travailler tout en confiant leurs enfants à notre service de gardes.

21

Place aux news du personnel !

22-23

Nous rendons hommage à notre collègue Marc Deruisseau, parti trop tôt.

Bonne lecture !
La rédaction

Chèr(e)s collègues,

Depuis 2 ans maintenant, nous sommes confrontés à des crises successives qui nous rendent la vie difficile… Ce que j'en retire aujourd'hui : c'est dans l'adversité que se révèlent nos vraies forces.

Force est de constater que sans humanité dans nos actes, sans entraide et sans solidarité, nous serions perdus. Et je suis heureuse, car cette année encore, j'ai pu de nouveau constater que nous avions ces forces-là à la CSD ! Et oui, lors de la crise covid , vous étiez là ! Lors des inondations , vous étiez là ! Lorsque le service repas a rencontré des difficultés , vous étiez là ! Et j'en passe… l'entraide et la solidarité ne nous ont jamais fait défaut ! La CSD aussi souhaite mettre sa petite pierre à l'édifice en vous proposant le service de guidance et des garderies pour les plus petits, vous pourrez le découvrir plus en détail dans ce numéro.

Ensemble nous avons cette faculté de faire de très grandes choses, mais… le nez dans le guidon de notre quotidien, nous ne le voyons plus ! Alors, je vous invite à vous arrêter quelques instants. Oui, oui ! Prenez quelques minutes pour vous et pensez à un évènement de l'année qui vous a mis du baume au cœur, à quelque chose qui vous a permis de vous réchauffer le cœur, pensez à tout ce qui pourra vous faire vous sentir bien… c'est important ! Très important !

Car pour bien prendre soin des autres, il faut pouvoir bien prendre soin de soi… Alors surtout, en cette nouvelle année, pensez à fêter vos victoires, pensez à refaire le monde, pensez à choyer vos proches et pensez à vous !
Je vous souhaite une excellente année 2023.

Aurélie Innaurato
Directrice qualité

KATHELYNE VANDE KERCKHOVE ET MAXIME BASTIN
Psychologue en intervision et chargé de communication

De gauche à droite, notre département financier au grand complet : Stéphanie, Stéphanie, Jacqueline, Sylvie, Eddy, Michèle, Barbara, Ariane, Cécilia, Muriel et Sabrina.

SERVICES FINANCIERS

LE COMPTE EST BON !

Tous les mois, la CSD rend service à plus de 10.000 familles sur l'ensemble de la province de Liège. Avec un tel volume, un département financier est indispensable pour facturer, assurer la comptabilité et dénouer les contentieux. L'équipe du Bonjour est donc partie à la rencontre de ces collègues de l'ombre qui abattent un travail méconnu, mais ô combien précieux !

Bien plus que de la facturation

« Les gens pensent que nous facturons à longueur de journée, alors que pas du tout ! », entame Stéphanie, assistante administrative au sein du service. « Nous ne faisons pas que des factures et des notes de crédit. Le travail de la facturation est bien plus varié qu'on ne le pense ». Toutes ses collègues réunies autour de la table pour cette interview approuvent d'un hochement de tête. Au total, elles sont cinq à faire vivre au quotidien le service : Jacqueline, Michèle, Sabrina, Sylvie et Stéphanie.

Un des rôles importants de la facturation, c'est la vérification des anomalies. Kesako ? « En début et en fin de chaque prestation, les aides familiales scannent avec leur smartphone un QR code », détaille Sylvie. « Notre rôle est de régulariser lorsque le scan a été effectué trop tôt ou trop tard, voire lorsqu'il n'a pas été fait. Cela permet un remboursement correct des kilomètres aux aides familiales et de facturer le bon montant aux familles. Nous traitons les anomalies tous les jours ».

Cette démarche de vérification ne s'arrête pas aux scans des QR codes. « On vérifie toutes les données au niveau des familles pour s'assurer que tout soit bon. L'objectif est ainsi de facturer au plus juste », explique Sabrina. « Notre service sert d'entonnoir : nous allons avoir toute une série d'anomalies au départ qu'il faut régler avant que la facturation passe. Sinon, cela posera problème par la suite ».

Le service s'occupe également de l'encodage de nombreuses données qui permettent, elles aussi, de facturer correctement. « Nous nous occupons des certificats médicaux rendus par les patients pour les soins infirmiers et les missions du transport collectif. C'est une partie importante de notre travail », raconte Michèle. « Nous encodons aussi les demandes de toilettes et les prolongations des soins, par exemple ».

Une permanence téléphonique

Nos collègues de la facturation tiennent également une **permanence téléphonique** pour nos bénéficiaires **du lundi au vendredi (de 13h30 à 16h30)**. « Si une personne a une question concernant sa facture, elle compose le 04/338.20.20. Elle sera alors redirigée vers nous », explique Jacqueline. « Nous sommes joignables tous les après-midis en semaine pour les bénéficiaires. Les aides familiales, elles, peuvent aussi nous joindre en matinée en passant par le contact center ».

Pour faire face au flux d'appels, le service s'organise en conséquence. « Nous effectuons les tâches qui demandent de la concentration le matin. Sur un après-midi, on peut avoir entre vingt et quarante appels par personne », souligne Stéphanie. « Nous pouvons apporter beaucoup de réponses car nous communiquons avec tous les services. Le cas échéant, on renvoie vers la personne concernée ».

Pour jongler efficacement avec toutes ces missions, cela demande une discipline de fer. « Nous avons un calendrier des tâches sur base duquel on se répartit le travail », détaille Sylvie. « Même si on est plus forte dans une matière que dans une autre, on essaie de gérer tous les aspects pour pouvoir s'entraider. Il y a une belle dynamique et une forte cohésion entre nous. Nous sommes aussi très autonomes dans notre travail. Et on sait qu'on peut compter sur Philippe, notre responsable, en cas de soucis ! ».

« C'est une chaîne qui se complète »

Philippe Mahaux, c'est un peu le Monsieur Chiffres de la CSD. C'est lui, en sa qualité de responsable financier, qui chapeaute les trois services que nous vous présentons aujourd'hui. « La factu, la compta et le contentieux forment une chaîne logique », résume-t-il. « Après une prestation de la CSD chez un bénéficiaire, l'équipe de facturation établit la facture sur base des infos dont elle dispose. Ensuite, les bénéficiaires payent dans la grande majorité des cas. C'est alors l'équipe comptable qui se charge du traitement. Le cas échéant, le contentieux s'occupe des bénéficiaires qui n'honorent pas les factures ».

Derrière son côté mécanique, Philippe voit aussi le contentieux comme une démarche sociale. « Il permet de détecter des tas de situations qui peuvent être problématiques chez les bénéficiaires, que ce soit des difficultés passagères ou structurelles. Dans ces cas-là, on a beaucoup de contacts avec les services sociaux, les CPAS, mais aussi avec nos différents services en interne pour trouver une solution : mettre en place un plan de payement, établir un suivi budgétaire, faire intervenir le CPAS ou autre. Le but est de permettre aux personnes de continuer à bénéficier de notre aide ».

Une équipe sur laquelle on peut compter

Le service comptabilité est composé d'Ariane, Cécilia et Eddy. Mais que font-ils ? Comment se répartissent-ils les tâches ? Ariane et Eddy sont complémentaires : elle gère la partie « clients » et lui la sphère « fournisseurs ». Mais comme ils sont seuls à pouvoir se remplacer l'un l'autre, ils sont obligés d'être polyvalents autant que possible.

« Je suis à la CSD depuis douze ans, maintenant », entame Ariane. « Je crois que je suis la plus ancienne dans le service (rires). On s'imagine souvent que nous gérons uniquement ce qui concerne la CSD. Or, nous avons également en charge la Fondation Réseau Solidaris, la Fondation Gestion Solidaris (Clinique André Renard + CSD), ainsi que DoMiSiLaDoRé. Nous gérons tout ce qui a trait aux finances : les factures d'achat et de vente, le suivi des payements, les clôtures-réouvertures, les contacts avec les réviseurs d'entreprise, etc. ».

Concernant plus particulièrement la CSD, la comptabilité gère les clients et leurs payements. « Nous effectuons toutes les vérifications d'usage (le montant perçu correspond-t-il bien à celui de la facture ?), nous transmettons le nécessaire au contentieux, nous gérons les domiciliations, l'amortissement, les opérations diverses, les remboursements, les avances, tout ce qui est payé par la CSD », détaille Ariane. « La charge de travail est très importante et l'arrivée de Cécilia fait du bien ! Elle me décharge déjà de pas mal de choses ».

Cécilia est depuis peu dans le service (six mois), mais elle a rapidement trouvé sa place. « L'ambiance est bonne dans le bureau », se réjouit la nouvelle arrivée. « On s'entend tous très bien et on peut compter les uns sur les autres». Ariane forme Cécilia, mais elle apprend d'elle également. « Elle fait parfois les choses différemment de moi, mais c'est très enrichissant. Après tout, c'est le résultat qui compte. Elle fait comme elle veut ».

Eddy est arrivé il y a environ dix ans, suite à la fusion avec Ougrée. « Je m'occupe des subsides en général », explique-t-il. « Je dois justifier toutes les dépenses et rédiger tous les rapports ». En entendant ses mots, Ariane plaisante : « En résumé, il fait rentrer de l'argent et nous, on le dépense ! ». Eddy reprend : « Je gère les rencontres avec les réviseurs, qui se produisent deux fois par an et durent environ quatre jours. Je dois être capable de répondre à toutes leurs questions », souligne-t-il. « Là aussi, les choses sont complexes et ont beaucoup évolué au fil du temps : avant, j'avais quatre classeurs de justificatifs, maintenant j'ai tout cela », dit-il en nous montrant l'armoire qui en compte une bonne dizaine à présent.

Un trio de choc au contentieux

Du côté du contentieux, nous retrouvons trois jeunes femmes calmes et posées : Barbara, Stéphanie et Muriel. Elles ont accepté de nous parler avec entrain d'un travail souvent mal connu et parfois même mal considéré.

Barbara Guyot, arrivée à la CSD fin 2014 et dans le service depuis huit ans, et Stéphanie Servais, parmi nous depuis 2013 et au contentieux depuis un an, nous expliquent que si leur mission peut paraître simple au premier abord, à savoir, faire en sorte que chaque facture soit honorée, leurs tâches pour atteindre l'objectif sont variées et leurs interlocuteurs nombreux.

En effet, elles cherchent toujours des solutions pour maintenir l'accompagnement à domicile, mais tout en gardant à l'esprit qu'il faut éviter d'aggraver la situation financière parfois précaire du bénéficiaire. « Il y a des règles à suivre et nous devons être justes »,explique Stéphanie. « En effet, l'arrêt de l'accompagnement permet d'éviter le surendettement. Ce n'est jamais de gaieté de cœur que ce genre de décision est opérationnalisée, mais nous respectons notre cadre de travail et toute entreprise, même sociale, doit voir ses factures honorées. Il en va de sa survie ».

Barbara explique également qu'elles sont parfois au cœur de problématiques plus personnelles, par exemple lorsque leur interlocuteur leur dit que c'est un membre de la famille qui gère les factures et qu'elles doivent annoncer que rien n'est payé depuis des mois... Il leur arrive alors de proposer des alternatives, comme l'orientation vers un administrateur de biens. « C'est toujours très satisfaisant pour nous lorsqu'un suivi houleux se clôture de manière positive, lorsqu'un bénéficiaire termine son plan d'apurement ou qu'un administrateur reprend la situation en main et qu'on peut remettre en place l'accompagnement. Ça, vraiment, c'est la plus belle récompense au travail fourni ».

Enfin, Muriel travaille à la CSD depuis 28 ans. Rattachée pendant toutes ces années à la facturation, elle a rejoint récemment l'équipe du contentieux. Ses missions sont principalement l'encodage des domiciliations, les remboursements de caution, faire le lien avec le contentieux, gérer les contacts avec les bénéficiaires, etc. « Pour moi, le contact direct est primordial. Ça peut aussi bien être très agréable que tempétueux, mais je favorise autant que possible l'appel téléphonique, même s'il y a un mail qui suit. Il faut rester humain, faire preuve d'empathie, écouter la personne et proposer des pistes de solution. Ça ne règle bien sûr pas tout, mais ça aide beaucoup ».

Malgré la complexité de la tâche et la rigueur que cela demande, les membres de l'équipe tiennent à garder la bonne ambiance qui règne dans le bureau et ils y parviennent plutôt bien. N'hésitez pas à aller à leur rencontre si vous avez encore des questions !

MAXIME BASTIN
Service communication

TRENDS IMPACT AWARDS

Fin novembre, la CSD Liège était reprise parmi les 27 finalistes aux Trends Impact Awards. Ce concours, organisé par le journal Trends-Tendances, le cabinet de conseil PwC Belgium et l'Antwerp Management School, récompense les entreprises qui ont un impact positif sur la société.

Au total, ce sont plus de 300 entreprises qui avaient posé leur candidature ! L'innovation et la créativité de notre projet ont retenu l'attention du jury. Il se résume par notre slogan : « Le choix de bien vivre chez soi ». Ce slogan, c'est aussi et surtout notre raison d'être : permettre aux personnes en perte d'autonomie de vivre chez elles dans le respect de leurs choix de vie.

Pour l'occasion, chaque candidat a eu droit à un article dans les pages du... Trends-Tendances. La CSD n'a pas dérogé à la règle et c'est notre directeur, Laurent Wenric (à l'initiative de notre candidature !), qui a présenté notre entreprise et son projet pour une société plus inclusive et à l'écoute des besoins des personnes. Un beau coup de projecteur mis sur nos métiers !

SCAN ME

Découvre l'article dans son entièreté en scannant ce QR code !

Trends impact awards

Les lauréats ont été dévoilés le 30 novembre dernier lors d'une cérémonie à Brussels Expo. Malheureusement, la CSD n'a pas remporté de prix. Peu importe la finalité, c'est le voyage qui compte ! Nous sommes fiers d'avoir participé à cette aventure et la direction tient à remercier chacun de ses travailleurs pour leur engagement sans faille, sans lequel rien de cela ne serait possible.

PAULINE PIRARD
Service communication

Une boîte à idées à la CSD

Parce qu'il y a toujours plus d'idées dans plusieurs têtes que dans une seule, la CSD a décidé de solliciter votre avis en créant une boîte à idées !

L'avez-vous vue ? Cette petite boîte aux lettres rouge a pris place en ce début d'année au caméra café. Son rôle ? Recevoir toutes vos suggestions dans le but d'**améliorer l'innovation** au sein de l'entreprise. Si le principe d'une boîte à idées ne date pas d'hier, elle reste un moyen efficace de faire émerger des projets novateurs. À travers ce nouvel outil, nous te proposons de :

- T'impliquer encore plus dans l'entreprise
- Faire connaître ta vision personnelle au profit du groupe
- Participer à l'évolution de la société
- Exprimer ton avis librement

Comment fonctionne la boîte à idées ?

- Chacun est libre de déposer ce qu'il souhaite comme idées pourvu que celles-ci soient **réalisables** et tournées vers le **bien commun**, dans l'**intérêt collectif**.
- Vous pouvez suggérer autant d'idées que vous en avez, **il n'y a aucune limite !** Les suggestions peuvent être totalement **anonymes si vous le souhaitez**. Dans le cas contraire, n'oubliez pas d'indiquer vos nom et prénom.
- Tous les 4 mois, un tri sera fait par la direction.
- **Chaque idée proposée bénéficiera d'un retour**, soit directement auprès de son auteur s'il est connu, soit via un article dans le Bonjour ou par mail à l'ensemble du personnel. Les idées retenues seront développées à travers un projet plus conséquent.

Si vous n'êtes pas souvent présents sur le site de Seraing, pas de souci ! La boîte à idées existe également en ligne. **Il vous suffit de scanner le QR code ci-contre !** Tous les 4 mois, le service communication vous renverra ce lien vous permettant de proposer vos suggestions. Même principe : si vous souhaitez briser l'anonymat, il vous suffit d'indiquer vos nom et prénom.

Et maintenant, à vos suggestions !

ANAIS FRERARD
Conseillère clients

Entraide au service repas

Un bel esprit d'équipe

Audace, dynamisme, esprit d'équipe, engagement, accessibilité : 5 mots qui représentent la CSD ! Ça tombe bien, ce sont aussi les 5 valeurs que nous faisons vivre au quotidien. Une fois encore, vous nous avez prouvé ces dernières semaines que celles-ci n'étaient pas que des mots.

En effet, notre service repas a lancé un appel à l'aide suite à un effectif réduit ! Dès lors, tous les services se sont mobilisés afin de leur prêter main forte. Un bel esprit d'équipe qui s'est mis en place naturellement afin de venir en aide à nos collègues, mais aussi à nos bénéficiaires. Pour cet article, je laisse la parole aux différents acteurs pour nous raconter ce beau moment d'entraide.

Irina, assistante sociale au service repas

« Étant gestionnaire d'équipe, je ne me voyais pas du tout rester au bureau alors que je voyais l'équipe en souffrance. J'ai aimé les aider, ça changeait. Parce que, lorsque tu es en réunion et qu'ils te rapportent leur vécu du terrain c'est une chose, mais quand tu le vis sur le moment, c'en est une autre. Pour traverser cette période, j'avais la bonne équipe : ils aiment leurs métiers et leurs bénéficiaires. »

Chloé, graphiste

« J'avais encore mon parcours d'intégration bien en tête donc je ne pensais pas être déboussolée lors de cette tournée. La réalité est bien différente : c'est une chose d'accompagner une professionnelle en tournée, c'est autre chose d'effectuer son travail de A à Z ! Je me suis rendue compte qu'il y avait une maîtrise et une certaine aisance à avoir pour travailler sur le terrain (aisance que je n'ai clairement pas *rires*). Je suis contente d'avoir pu aider et je me proposerais à nouveau si ça devait se reproduire. Je suis quand même reconnaissante envers le service repas d'avoir allégé un peu la tournée ! »

Stéphanie Bisconti et Nicole Hendrix, livreuses repas

« Nous avions nos bénéficiaires qui nous attendaient. Sans la livraison, pas de repas. Et c'est ça qui nous motivait à aider le plus possible, à revenir même si on ne devait pas travailler. Nous les aimons. Quand on a vu tous les collègues arriver à la rescousse pour nous aider, on s'est dit qu'on avait du renfort, du soutien. Ça a été un énorme soulagement. L'équipe s'est vraiment soutenue mutuellement, c'est ça qui fait notre force. Merci à Yves, merci à Irina, merci à tous ceux qui sont venus nous aider. Et si un jour, nous devons aider un service, nous irons avec grand plaisir ! »

Loris, aide logistique

« Je suis allé aider plusieurs fois, car j'ai pensé aux bénéficiaires qui attendaient leurs repas. Même si cela était stressant, je suis une personne assez zen donc tout s'est bien passé. Et puis, c'était pour moi une nouvelle expérience. À refaire, j'y retourne ! »

Laurent, directeur général

« J'étais au courant de la situation qui était très compliquée. Cela me paraissait normal de proposer mon aide. Je le referai évidemment avec grand plaisir, car en plus j'ai appris plein de choses. On est dans la réalité des bénéficiaires. J'ai pu voir aussi celles des travailleurs de la CSD, ce qui était une bonne chose, car ce n'est pas la mienne au jour le jour. C'était donc doublement enrichissant pour moi. »

Pauline, facilitatrice au call center

« On est venu me demander un coup de main, et ça été «oui» de suite. On était super bien encadré, le travail était prémâché ce qui nous rendait la tâche plus facile. Le service était fort présent, ainsi que les collègues de terrain. Ils nous sonnaient pour savoir si tout allait bien, si on avait besoin d'aide. Ils nous donnaient aussi un coup de main le matin, pour nous aider à charger les camionnettes. »

Rita, responsable du service clients

« Ça a été du volontariat spontané. On a vu un bel esprit d'entraide pour notre structure. Si je devais retourner aider, je le ferai sans hésiter et cela peu importe le service. On voit un bel esprit d'équipe qui va au-delà des responsabilités et des rôles de chacun. Et le bénéficiaire, lui, ne voit pas un service en particulier, mais la CSD. On se rend compte que nous travaillons tous ensemble pour le bénéficiaire, c'est lui qui est au centre. »

Eric, assistant administratif à la coordination

« L'esprit d'équipe fait partie de moi, c'était donc naturel d'aller aider mes collègues. Cela m'a fait une nouvelle expérience ! J'ai pu voir l'acheminement de la demande. Je me suis rendu compte des besoins du bénéficiaire et cela m'a permis de cibler des difficultés chez eux que j'ai pu résoudre au bureau. Si demain on a encore besoin de mon aide, j'y repars ! »

MAXIME BASTIN
Service communication

Profitons d'une balade avec Sabrina

Depuis que la rubrique « Portrait » a fait son grand retour dans les pages du Bonjour, la rédaction est continuellement à la recherche de passions qui animent nos collègues en dehors de leurs heures de travail. Et c'est un peu par hasard que nous sommes tombés sur la page Facebook de Sabrina, aide familiale à la CSD depuis un an, sur laquelle elle partage à ses 11.000 abonnés (!) ses plus belles randonnées. Rencontre.

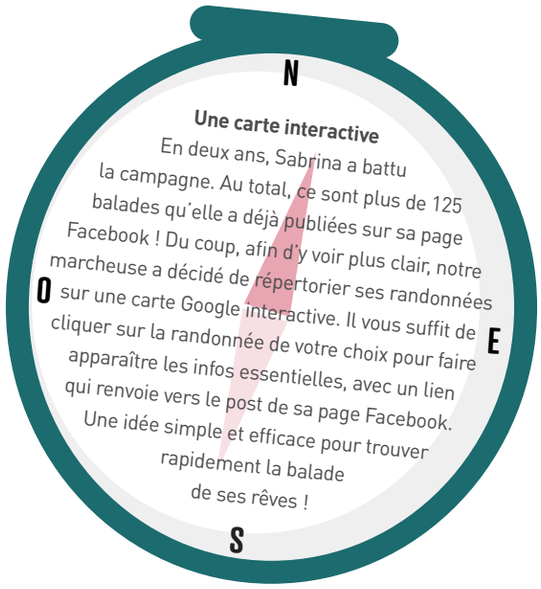

Lorsque nous lui avons demandé si elle serait d'accord de se prêter au jeu de l'interview, Sabrina s'est dite surprise. Sa passion pour conter ses balades, elle n'en parle quasiment à personne au travail. C'est en sortant de sa zone de confort qu'elle a donc accepté de nous rencontrer pour nous expliquer les origines de cette « success story » en ligne.

« Durant le confinement, on a dû réapprendre à s'occuper. J'ai donc cherché des idées d'endroits à découvrir. On ne croirait pas, mais notre pays regorge de jolies pépites », raconte Sabrina. Pour elle, la randonnée a des effets presque thérapeutiques. « Cette activité me procure une sensation de bien-être, avec des effets positifs immédiats sur mon mental. Être au contact de la nature me permet de relâcher la pression du quotidien et de réduire le stress. Je m'aère l'esprit ! ».

Ses trouvailles, Sabrina a alors commencé à les prendre en photo non sans un certain talent. « Je partageais des albums de mes sorties et il m'est ensuite venu l'idée de créer une page Facebook ». « Profitons d'une balade. » voit alors le jour…

Une passion qui marche !

Amoureuse des mots, Sabrina partage sur le réseau social ses plus belles découvertes avec toute sa sensibilité. À l'heure actuelle, cette page possède plus de 125 découvertes. « J'ai créé une carte interactive (voir la boussole ci-contre) afin de faciliter la recherche », explique-t-elle. « Sur cette page, on trouve en majorité des itinéraires de randonnées, des balades à vélo, des parcs, quelques urbex, mais aussi des citations ».

Toutes les photos proviennent de sa page facebook et ont été prises par Sabrina.

Cette passion, Sabrina l'entretient depuis son plus jeune âge. « Adolescente, je privilégiais déjà la marche aux transports en commun. J'ai toujours adoré prendre l'air et marcher », raconte l'aide familiale. Mère de deux enfants, c'est maintenant en famille que Sabrina part en balade. « La randonnée leur donne l'occasion d'apprendre qu'avec le dépassement de soi et de la volonté, on peut arriver au bout de quelque chose ! Même si la balade présente différents dénivelés (rires) ».

« La randonnée est à la fois un plaisir et un sport de découverte et de contemplation », conclut Sabrina. « C'est gratuit et accessible à tous, avec tellement de bienfaits à la clé ! Alors, pourquoi s'en priver ? En famille, en couple, avec le toutou, entre amis, ça reste toujours un plaisir ! ».

Ses balades préférées

Évidemment, on ne pouvait pas y couper ! Nous avons demandé à Sabrina quels étaient ses coups de cœur parmi toutes les balades qu'elle avait effectuées ces deux dernières années.

Son top 3

- La Hoegne à Jalhay
- Le Ninglinspo à Aywaille
- La promenade des artistes à Spa

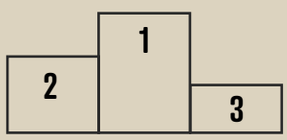

Retrouvez toutes ces balades sur sa page Facebook « Profitons d'une balade. » ou sur sa carte interactive Google.

SCAN ME

AUDE GIOVANELLI
Service communication

Une difficulté privée ? Faites-vous aider par un service de guidance

Les crises se suivent et ne se ressemblent pas. À la CSD, notre mission est d'être en première ligne pour aider les bénéficiaires. Mais pour prendre soin des autres, nous avons d'abord besoin de prendre soin de nous.

C'est pour cette raison que la CSD et le service social de Solidaris ont décidé de mettre en place un accompagnement personnalisé, ouvert à tout le personnel et totalement anonyme. Ce que nous avons appelé « **service de guidance** » s'adresse à tous ceux qui se sentent en difficulté et souhaitent solliciter une aide financière ou administrative, récurrente ou exceptionnelle.

Contacts directs

- → Priorisez le mail aux conseillers du service (gaelle.lemercier@solidaris.be et francoise.sottiau@solidaris.be)
- → N° direct : 04 341 62 31 (tapez 1)
- → Permanences à l'agence Solidaris de Seraing les lundi et mercredi de 8h45 à 12h30

Attention, ces coordonnées sont réservées au personnel de la CSD et aux membres de sa famille vivant sous le même toit. Ne les communiquez pas aux bénéficiaires ou à d'autres personnes.

Informations pratiques

- → Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
- → Pas d'obligation d'être affilié à Solidaris pour faire appel au service guidance
- → Démarche anonyme

Concrètement, notre personnel bénéficie d'un accès direct vers le service social qui vous accompagne pour bénéficier d'aides auxquelles vous pourriez prétendre sans le savoir :

- Octroi du statut BIM
- Tarif social énergie et octroi des avantages sociaux (précompte immobilier…)
- Collaboration avec le service énergie du CPAS et l'aide sociale urgente
- Aide pour compléter le formulaire de demande des logements sociaux et agences immobilières sociales
- Plan d'apurement et suivi en médiation de dettes
- Allocations familiales supplémentaires (AVIQ)
- Introduction et suivi des dossiers Medi'Kids (avantage de l'assurance complémentaire Solidaris pour les frais médicaux des enfants jusque 25 ans max, à condition de toujours percevoir des allocations familiales)
- Enquête sociale pour le fonds d'entraide (avantage de l'assurance complémentaire pour des frais de santé sur base des revenus et des charges du ménage. L'intervention est plafonnée à 500 € maximum par an et par personne)
- …

La CSD ne peut évidemment pas garantir qu'une aide financière vous sera automatiquement attribuée. Quoiqu'il arrive, vous serez orienté vers l'instance la plus appropriée à votre difficulté.

Prenez soin de vous !

Gestion des ressources énergétiques et consignes de sécurité

À domicile

Cuisiner avec efficacité

- Laisser décongeler en avance les aliments au réfrogérateur plutôt que d'utiliser le micro-ondes.
- Couvrir les casseroles pendant la cuisson.
- Réduire la puissance du feu/plaque de cuisson lorsque l'ébullition est atteinte.
- Laisser totalement refroidir les restes avant de les mettre au frigo/congélateur.

Chauffer votre logement

- Baisser ou couper le chauffage en cas d'absence.
- Placer des boudins de porte pour éviter les déperditions de chaleur.

Appareils électriques et lumières

- Éteindre complètement les appareils inutilisés (TV, ordinateurs, consoles de jeux, etc.).
- Éteindre la lumière dans les pièces vides et les espaces extérieurs.

Optimiser vos machines à laver

- Laver le linge à basse température. (30°C-40°C)
- Mettre le linge à sécher naturellement quand c'est possible.
- Privilégier les programmes «éco» des lave-linge et lave-vaisselle.

Au bureau

- Éteindre les lumières en quittant une pièce.
- Éteindre complètement les appareils électroniques au moment de quitter son poste.
- Baisser/couper le chauffage en cas d'absence ou pour la nuit.

BERNADETTE LAMBRECHT
Aide familiale

Réseaux sociaux et déontologie : le mariage impossible ?

Depuis une dizaine d'années, les réseaux sociaux sont omniprésents dans notre vie. Ils nous permettent de partager des informations de toutes sortes et de communiquer avec nos proches. C'est une interaction au quotidien à laquelle il est difficile de mettre une limite, y compris dans le monde du travail.

Dans mon article précédent, je vous parlais de la formation « La déontologie au travail ». Il existe une formation « Réseaux sociaux » qui est couplée avec cette dernière. Pourquoi l'avoir regroupée et pourquoi existe-t-elle ? Je l'ai également suivie pour vous en parler. Comme vous certainement, je me demandais ce que les réseaux sociaux avaient avoir avec le travail, car c'est un outil de communication qu'on utilise généralement dans la sphère privée… Pour en savoir plus, j'ai rencontré la personne qui donne cette formation, Maxime Bastin.

Bonjour Maxime ! Une de tes casquettes à la CSD est celle de « Community Manager ». Peux-tu nous expliquer en quoi ça consiste ?

Bonjour Bernadette ! Je travaille au service communication et, en effet, une de mes casquettes est de gérer les réseaux sociaux de la CSD. Mon travail consiste à les alimenter en sujets attrayants pour mettre en avant notre structure, et de répondre aux gens qui laissent des commentaires ou qui nous envoient des messages. J'anime, en résumé, notre communauté en ligne.

Pourquoi la CSD propose-t-elle une formation « Réseaux sociaux » à ses travailleurs ?

Lorsque les référents en déontologie ont repensé la formation, il manquait quelque chose. On a constaté qu'il y avait de plus en plus de petits « faux pas » sur les réseaux sociaux de la part de certains collègues et qui constituaient des fautes de déontologie propres à l'utilisation de ceux-ci. Nous proposons donc un module supplémentaire pour sensibiliser les personnes aux risques qu'ils représentent.

Pourquoi aborder ce sujet dans le cadre du travail ?

Eh bien, oui, ça peut paraître surprenant d'aborder ce sujet dans le cadre professionnel, car nous sommes souvent inscrits sur les réseaux sociaux pour une utilisation privée. Toutefois, comme nous les consultons la plupart du temps sur notre smartphone et que celui-ci se trouve dans notre poche, la tentation est grande d'y jeter un œil, même durant nos heures de travail !

La déontologie s'applique-t-elle sur les réseaux sociaux ?

On pense que derrière un écran, on est intouchable. Or c'est tout l'inverse sur les réseaux sociaux. Ceux-ci agissent comme une caisse de résonnance où tout est démultiplié. Vous connaissez aussi le proverbe « Les paroles s'envolent, les écrits restent ». Il faut donc redoubler de prudence. Les règles qui sont valables dans la vie « réelle » le sont aussi derrière un écran connecté.

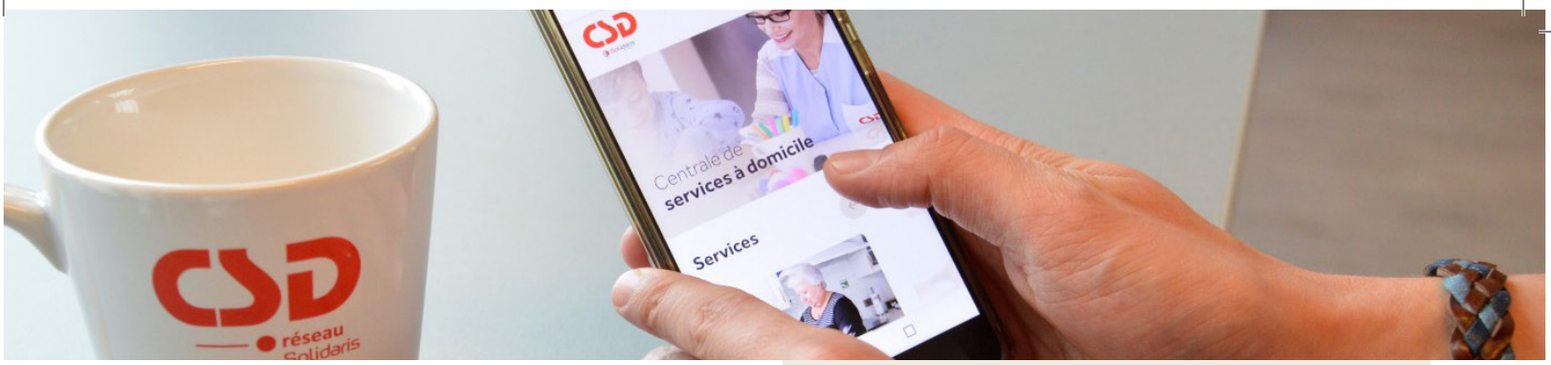

Quels sont les objectifs de cette formation ?

L'objectif est de conscientiser les utilisateurs aux dangers que cela peut présenter. Le but de la formation, c'est que les gens se rendent compte par eux-mêmes – à travers des mises en situation concrètes - des pièges dans lesquels il ne faut pas tomber. Les participants sont acteurs de cette formation et font émerger collectivement les « bons réflexes » à acquérir. Comme la formation déontologie, celle-ci est pluridisciplinaire et rassemble donc tous les métiers de la CSD.

On se fait une petite story ?

Je vais maintenant vous raconter une situation qui arrive malheureusement encore trop souvent. Entre deux visites chez des bénéficiaires, un travailleur de la CSD se retrouve bloqué au volant dans les bouchons. Pour tuer le temps et l'ennui, cette personne enregistre une vidéo sur Facebook pour faire part de son désarroi après une journée éreintante et encore loin d'être finie...

Quel impact cette vidéo peut-elle avoir dans ma vie professionnelle ? Je vous laisse réfléchir à cette question quelques secondes, car tout se propage vite sur la toile...et vous en êtes l'araignée. **C'est bon, vous avez des pistes de réponses ?**

Tout d'abord, il est important de rappeler de respecter le code de la route avant même de respecter le code de déontologie ! Utiliser son smartphone au volant, même en étant à l'arrêt dans les bouchons, constitue une infraction de 3e degré et est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 174€ !

Il faut également réfléchir à l'image que l'on donne du métier et de la CSD. En voyant cette vidéo, certains se diront que notre structure gère mal les horaires, que nos travailleurs ont le temps de faire des vidéos plutôt que de s'occuper des bénéficiaires, que nous n'aimons pas notre métier...

Bref, vous l'aurez compris, tout est sujet à interprétation sur les réseaux sociaux. Soyez donc prudents et prenez toujours le temps de la réflexion avant de cliquer sur « Publier ».

La CSD, une entreprise connectée !

La CSD est principalement présente sur Facebook et LinkedIn. Mais au fait, pourquoi est-ce utile pour notre ASBL d'avoir une présence en ligne ?

- Facebook reste l'un des réseaux les plus populaires en Belgique sur lequel on va atteindre les bénéficiaires et leurs aidants proches. On y publie régulièrement des informations sur notre offre de services, notre actualité, nos projets, mais aussi nos offres d'emploi.
- LinkedIn est un réseau social professionnel. Sur celui-ci, on travaille sur l'image de la CSD en tant qu'employeur pour attirer de nouveaux talents. On y diffuse aussi nos offres d'emploi.
- Sur YouTube, la CSD publie toutes ses vidéos pour présenter nos services, nos projets, mais aussi nos métiers à des fins de recrutement !

Nous menons aussi régulièrement des campagnes de communication sur Instagram et même... TikTok ! Hé oui, la CSD est une entreprise qui communique avec les outils de son temps pour toucher un public toujours plus connecté.

P.-S. : un bénéficiaire vous pose une colle sur un de nos services ? Un seul site vers lequel le renvoyer : le nôtre ! www.csdliege.be

ROMAIN THIRION
Conseiller en prévention

Modification du trajet de réintégration en cas de maladie longue durée

Le 1er octobre 2022 est entrée en vigueur une modification de l'arrêté royal relatif au trajet de réintégration. L'occasion de rappeler de quoi il s'agit en quelques mots.

Le trajet de réintégration est une procédure qui a pour but la reprise du travail après une longue incapacité. Il peut (ce n'est donc pas une obligation) être initié soit par le travailleur (ou via son médecin traitant), soit par l'employeur (si l'incapacité dure depuis au moins 3 mois).

Le travailleur concerné rencontre alors le médecin du travail de notre entreprise (COHEZIO) pour évaluer ensemble les possibilités de retour en termes d'activités, de capacités et de délais.

Le médecin du travail, aidé ou non par tout intervenant susceptible d'apporter un éclaircissement, prend une décision parmi les 3 suivantes :

- Décision A : le travailleur pourra, à terme, reprendre le travail convenu, le cas échéant avec une adaptation du poste de travail. Il peut entretemps effectuer un travail adapté ou un autre travail.
- Décision B : le travailleur est définitivement inapte à effectuer le travail convenu, mais peut effectuer un travail adapté ou un autre travail.
- Décision C : pour des raisons médicales, il n'est pour le moment pas possible de reprendre le travail.

En fonction de la décision, l'employeur se positionne également et peut proposer un plan de réintégration s'il dispose des moyens pour adapter le poste de travail ou l'activité du travailleur concerné. Il arrive que cela ne soit pas possible.

Le grand changement législatif vient du fait que le médecin du travail ne peut plus justifier un licenciement pour force majeure. Une procédure spécifique doit être approuvée par le Fédéral.

Quoi qu'il en soit, si vous voulez en savoir plus sur le trajet de réintégration, vous pouvez consulter le site internet : **www.cohezio.be**. Toute la procédure et les formulaires de demandes se trouvent dans l'onglet « Trajet de réintégration ».

Nous restons à votre disposition pour répondre à toute question.

Bon travail !

Vos conseillers en prévention
04/330.36.60
Sipp.car-csdliege@solidaris.be

MAXIME BASTIN
Service communication

La CSD sur tous les fronts

Job Day
Seraing - Septembre

Les 22 et 23 septembre, la CSD organisait dans ses murs son tout premier Job Day ! Du coup, vous pensez bien qu'on y était. Au total, nous avons accueilli plus de 150 candidats ! Ceux-ci ont pu rencontrer nos travailleurs et se prêter au jeu du speed dating avec nos recruteurs. Certains d'entre eux ont déjà été engagés et sont donc désormais nos collègues ! Une réussite que nous réitérerons l'année prochaine avec une seconde édition.

Salon de l'emploi
Sprimont - Septembre

Lancer sa carrière au milieu des carrières ? C'était possible au salon de l'emploi à Sprimont, au Centre d'Interprétation de la Pierre ! De nombreux candidats sont allés à la rencontre de nos recruteuses pour découvrir les métiers du domicile et postuler à nos offres d'emploi.

Solidaris Day
Seraing - Août

Pour la première fois depuis la sortie de la crise sanitaire, le Solidaris Day était à nouveau organisé au cœur d'une ville. Cette année, c'est sur les terres de la CSD à Seraing qu'il avait lieu ! Une édition où le beau temps et la foule ont répondu à l'appel, notamment pour se ruer à notre stand. Au programme : confection de porte-clés personnalisés, ainsi qu'un atelier bricolages animé par nos gardes d'enfants malades. Un beau moment de partage et de rencontres que l'on espère rééditer l'année prochaine... Dans quelle ville ? Le suspense reste entier !

Retrouvailles
Boverie - Septembre

Que c'est bon de se retrouver ! Chaque année, la CSD est présente aux Retrouvailles qui rassemblent les secteurs associatifs au parc de la Boverie. Malgré une météo capricieuse (on ne peut pas avoir de la chance tout le temps !), vous avez été nombreux à venir nous faire coucou au stand de la Mutualité Solidaris.

Petit-déjeuner santé
Seraing - Octobre

Manger sainement dès le matin ? C'est un grand oui ! La CSD participait aux petits-déjeuners santé organisés par la Ville de Seraing. Nos infirmiers étaient présents pour effectuer des tests de glycémie gratuits, tandis que le service repas présentait son catalogue repas. Un chouette moment de partage et de sensibilisation autour d'un bon repas.

AUDE GIOVANELLI
Service communication

La CSD lance sa garderie pendant les congés scolaires

Suite aux nombreuses demandes du personnel, le service des gardes d'enfants malades de la CSD a le plaisir d'annoncer qu'il organisera désormais des garderies pour les enfants de nos collègues lors des congés scolaires.

Nous avons déjà eu l'occasion d'accueillir vos enfants durant ces vacances d'hiver 2022. Le succès, la bonne humeur et surtout Père Noël étaient au rendez-vous ! Entre bricolages hauts en couleurs, animations extérieures, comptines, histoires et séances de repos, nos supers collègues ont assuré et les enfants se sont régalés.

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour les prochaines éditions ? Découvrez toutes les informations pratiques.

POUR QUI ?

Les garderies sont proposées aux enfants du personnel de la CSD qui travaille pendant les congés scolaires (pas en congé ou en maladie).

Conditions d'âge :

- minimum 2 ans et demi et être scolarisé
- maximum 12 ans et être toujours en 6e primaire

OÙ ?

Dans les locaux de l'école de la Buissonnière située **Rue du Petit Bourgogne 21, 4100 Seraing.**

QUAND ?

La garderie est organisée durant les vacances scolaires (hiver, détente, printemps, automne), du lundi au vendredi de 7h à 18h. Pendant les vacances d'été, la garderie est ouverte la dernière semaine de juillet et la première semaine d'août.
Les enfants peuvent être inscrits pour une demi-journée ou pour une journée complète.

Souvenirs de la garderie 2020.

Inscriptions ?

Les inscriptions sont obligatoires.
Pour inscrire votre enfant, merci d'envoyer un mail à garderie.csdliege@solidaris.be avec les informations suivantes :

- Nom, prénom et âge de l'enfant
- Dates et heures de présence
- Points d'attention si nécessaire (allergies, information médicale, matériel spécifique...)

Nos collègues gardes d'enfants malades ne manqueront évidemment pas de revenir vers vous avant chaque période de congé scolaire pour relancer les inscriptions !

À QUEL PRIX ?

Le prix de ce service est de 5€/jour par enfant (3€/jour par enfant supplémentaire). Ce tarif est identique pour un jour ou ½ jour. La somme n'est pas déductible fiscalement.

Pour ce montant, la CSD vous offre :

- la garderie pour votre enfant sous la vigilance d'un personnel formé qui assurera l'animation du groupe (jeu, bricolage, sieste...)
- les collations de 10h et 16h (mais pas le dîner)

Mode de paiement :

À l'issue des vacances, vous recevrez une facture avec le montant à payer.
Toute réservation non annulée 24h à l'avance devra être payée !

DISPONIBILITÉS ?

Les places sont limitées. Nous fonctionnerons par ordre d'inscription. Lorsque vous recevrez le mail d'information, ne tardez donc pas à répondre !

LES NEWS DU PERSONNEL

DE AOÛT À NOVEMBRE 2022

BIENVENUE

AIDES FAMILIALES
Laura Argento
Maïté Bellot
Vanina Darville
Vinciane Delhez
Sarah Demarteau
Suavis Destrebecq
Nejla Durmuskaya
Mélissa Faggiana
Chanel Feyens
Sabrina Gomara Bas
Sobo Kouassi
Jocelyne Lejeune
Mersiya Redzep
Role Tchankouo Kamakeng
Mélinda Teise
Maïté Verhoeven

AIDE LOGISTIQUE
Julie Simons

AIDES MÉNAGÈRES SOCIALES
Claire Depelssemaker
Stéphanie Destat
Ouidad Ghazoun
Vanessa Hellin
Céline Larminier
Aurélie Lekeu
Marisa Neuville
Lyne-France Pietershem
Laura Straet
Katrin Vandeweyer

AIDES-SOIGANTS
Sabrina Di Salvo
Mickael Weber

ASSISTANTES SOCIALES GESTIONNAIRES D'ÉQUIPE
Diana Calbert
Emmanuelle Cambier
Faune D'Ambrosio
Aurélie Henrard
Laura Marting
Orélia Politano

ASSISTANTS SUPPORT IT
Nuno De Sa Fonseca
Philippe Godde

CENTRALISTE
Wendy Romain

COMPTABLE
Cécilia Drazenovic

GARDES À DOMICILE
Marine Lepiemme
Kristel Peters

GARDES D'ENFANTS MALADES
Eva Chatin
Stéphanie Simeon

GARDES RÉPIT
Marine Deblire
Jade Lenzser

INFIRMIÈRE
Caroline Coric

LIVREURS REPAS
Émilie Chiaradia
Somphathana Khamphavong
Marc Ndikumana
Giuseppe Nigrelli
Tommy Rodriguez Olivera

OPÉRATEURS
Aurélie Coulouse
Mailys Ghirardello
Anthony Gillotay

PLANIFICATEUR TRANSPORTS
Manon Remacle

BON RÉTABLISSEMENT
Anne Deflandre, Christelle Lo Vullo, Hallouma Meziani, Isabelle Fassotte, Justine Renier, Marie-Christine Lays, Mélissa Lefèbvre, Natacha Delhaze, Sabrina Perrier, Stéphanie Vanderheyden

NAISSANCES
Barbara Hein (Elliot)
Benedict Houyoux (Lysandre)
Dorynda Van Bogget (Clément)
Madline Malagoli (Enzo)
Marina Alfieri (Maoro)

PAPY / MAMY
Anne-Marie Goffin, Geneviève Massart, Véronique Stainier

PENSIONS
Bernadette Vanderlinden, Jeanne Josse, Lucienne Schouben, Marie Michèle Dumont, Micheline Pierzchlewicz, Rita Cherubino, Rosalia Scaduto, Virginie Mwewa Ngosa

SINCÈRES CONDOLÉANCES
Audrey Degoudenne, Aurélie Coulouse, Charlotte Croisier, Ericka Doclot, Fabienne Del Toro, Fabienne Romainville, Hakima Belbahri, John Leimbach, Julie Salvaggio, Manon Remacle, Marilyn Lechanteur, Marlène Aerts, Nadia Courbe, Nicole Hendrix, Pascale Dominiczack, Vanille Bailly, Zoulikha Chatar

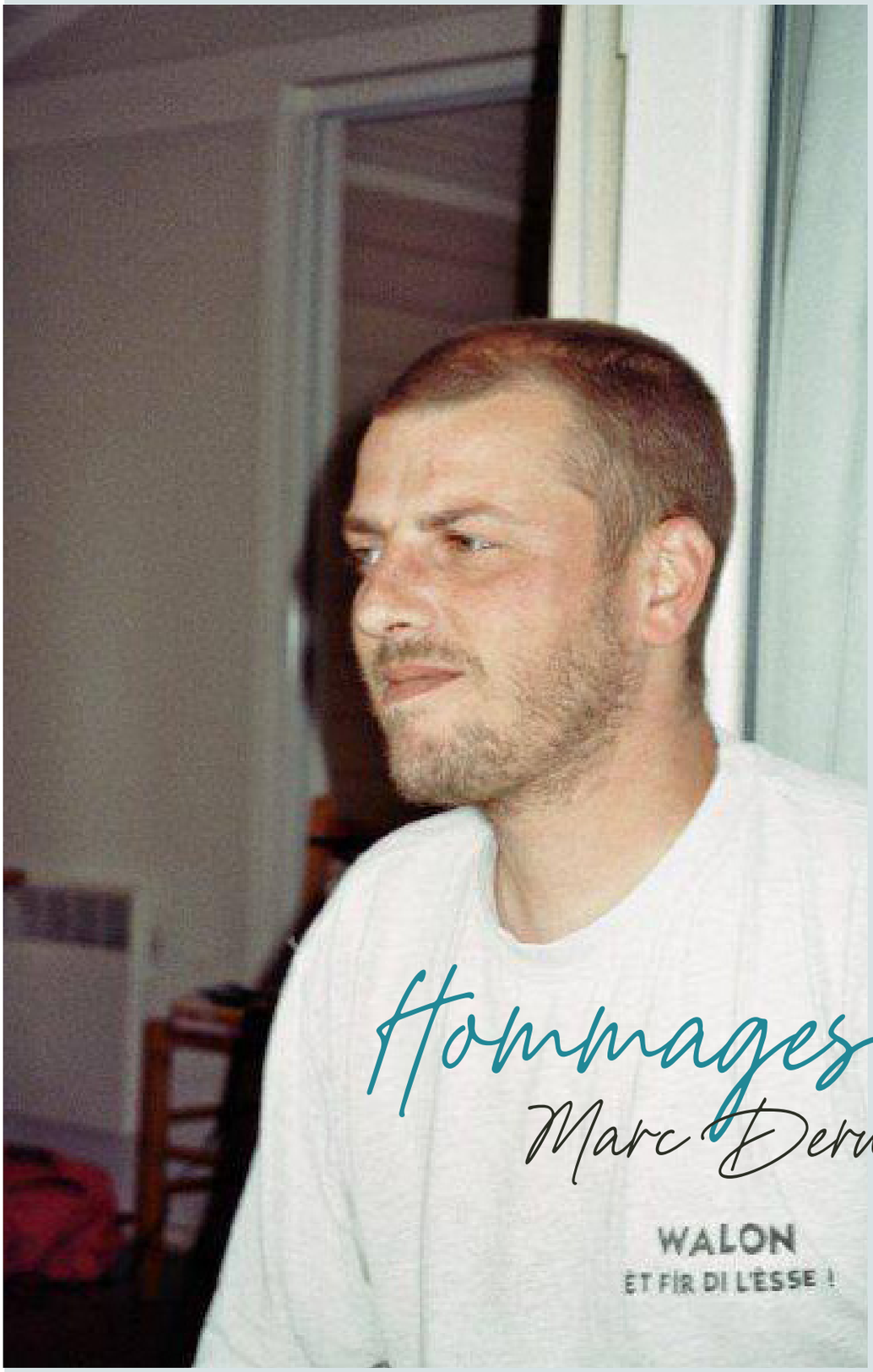

Hommages à Marc Dernisseau

Né à Verviers le 09.04.1969
et décédé à Trooz le 19.12.2022

Adeline Quoilin, infirmière
Quelle tristesse Marc, c'est difficile d'y croire. Tu es un pilier qui s'en va. Merci pour tout ce que tu as fait pour nous et notre bien-être. Toutes mes condoléances à ta famille. Tu resteras une personne inoubliable !

Lena Butoe, aide familiale
Sincères condoléances.

Patricia Stassen,
Présidente de la CSD
Aux proches de Monsieur Marc Deruisseau,
Par la présente, je vous présente mes plus sincères condoléances. Mes pensées accompagnent sa famille, ses collègues, amis et camarades. Courage !

Déborah Bay, aide familiale
Quel choc en apprenant que tu as rejoint les étoiles. Je suis sans voix et tellement triste. Quel infirmier tu étais et surtout, avant tout, la personne que tu étais. Toujours là pour faire une blague, faire sourire, ou remonter le moral. Je suis tellement triste, je n'ai pas de mots. Je te souhaite un bon voyage là-haut parmi les étoiles. Je n'oublierai jamais la personne que tu étais, les mots me manquent...

Chantal Martin, assistante en soins hospitaliers
Toutes mes condoléances à la famille. Repose en paix Marc. Tu vas nous manquer.

Fatima El Mkhaire,
garde à domicile
Je suis sincèrement attristée par cette soudaine nouvelle. C'était un infirmier très dévoué pour son métier. Pour l'avoir rencontré souvent en prestation, il prenait son temps et était très à l'écoute de ses patients et avait toujours un mot gentil pour les collègues, quels qu'ils soient...Toutes mes pensées émues et sincères pour sa famille et son entourage. Qu'il repose en paix.

Michèle Nyssen, infirmière
Qui pourrait prétendre avoir mis un pied à la CSD sans avoir croisé ce personnage légendaire que tu étais. Mon cher Marc, toi qui passais plus de temps à t'occuper des autres plutôt que de toi-même, sache que là où tu reposes, on ne t'oubliera jamais. Tu es et resteras notre légende. Gros bisou.

Albert Broncard, bénéficiaire
Je tenais à présenter mes plus sincères condoléances, à ses collègues ainsi qu'à sa famille

René et Marguerites Latour,
bénéficiaires
Chère Famille,
C'est avec beaucoup de tristesse que nous apprenons le décès de Marc. Nous vous présentons toutes nos condoléances.

Sandra Delhaye, permanente SETCa et ancienne collègue
Cher Marc, Cama,
Je tenais à te remercier pour m'avoir permis, il y a quelques années, de rejoindre l'équipe avec toi, Jean-Cri, Jo, Hélène, Val et Cricri. J'ai passé de bons moments de camaraderie et j'ai appris beaucoup à vos côtés. Tu affectionnais les groupes de travail, c'était ta manière de renvoyer la balle. Toujours un peu discret, mais quand tu l'ouvrais, tu tapais souvent juste. Tu râlais avec le sourire, je t'ai vu peu souvent fâché, mais quand tu l'étais, ça décapait. Tu imitais drôlement bien certains de nos interlocuteurs quand tu nous partageais certains moments de réunions. Tu étais un soutien fidèle quand d'autres en ont eu besoin. C'est de tout ça dont j'ai envie de me souvenir de toi, repose en paix Cama !

Monsieur Guillaume Monfort et sa fille, bénéficiaires
Bonjour,
Je tenais à vous faire part de nos plus sincères condoléances pour le décès de Monsieur Marc Deruisseau. Il était très avenant, un caractère jovial et très gentil avec papa et son chien. Il nous manquera à tous. Sincères condoléances à sa famille et ses proches.

La délégation syndicale de la CSD
Que dire de plus que vous ne savez déjà. Marc était la « BIBLE » ou l'encyclopédie de la CSD et du SETCa. Avec des anecdotes sur chacun, une connaissance du service infirmier au top et surtout profondément gentil. Toujours présent pour apporter son expertise à la délégation ou discuter syndicat. Même s'il était un peu moins présent physiquement ces dernières semaines, il continuait à nous aider depuis la maison. Il restait très important pour nous et la délégation. Tu vas nous manquer Cama Marc.

Cédric Labalue, infirmier
J'ai longuement hésité à écrire un mot de peur que ça sonne creux, faux, redondant ou pas vraiment à la hauteur de ce que tes proches ressentent... Finalement, je me suis dit que les mots sont, outre des pansements que l'on se met sur le cœur; une preuve tangible pour ceux qui restent que la personne qui les a quittés était quelqu'un d'estimable, apprécié de ceux qui l'ont connu. Tu fais partie de ces personnes Marc ! Douce pensée pour toi, pour les tiens. Sois en paix !

Dominique Callens, aide familiale
Bien triste nouvelle. Trop jeune pour partir.

Nos VALEURS

Esprit d'équipe

Agir et penser de manière collective

réseau Solidaris